



Ma petite entreprise.....connaît la crise! (Septembre 2015)

Le thème de ce mois est.....

Parce que, c'est pas possible, la vérité doit **forcément** être ailleurs !!!



L'actualité nationale (très chargée):

31 juillet, dernier conseil des ministres avec

présentation par le Premier Ministre de la réforme de l'administration territoriale (vous savez, ce truc qui ne devait pas, mais pas du tout, impacter l'organisation douanière!) avec, dans la foulée, annonce par le préfet de Normandie du transfert de

<u>la DI de Rouen au Havre</u>, le préfet confirme par mel, quelques jours plus tard au secrétaire général de l'UNSA Douanes.

Appel à la direction Générale.....le numéro que vous avez composé.....

Courrier du DI de Rouen : euh, c'est pas tout à fait ça.....c'est un projet, ça tombe bien, on voulait en parler aux OS......

Rien à dire de plus sur le sujet. Mensonges et mépris des agents!

5 juin, note de la direction générale, sous couvert de « professionnalisation », précisant que les <u>formateurs TPCI</u> ne seraient plus considérés comme des formateurs occasionnels mais comme des moniteurs TPCI et leur allouant, dans un grand élan de générosité, 10 points de NBI (NBI non cumulable)...

Ben non, ça va pas être possible! Dans la vraie vie, une baisse du montant annuel de la compensation financière et le non cumul des NBI (moniteur de tir, motard, agent des recherches, du SNDJ....)....
Fin juin, l'intersyndicale, fort poliment et civilement, porte la motion des formateurs

sécurité, à la DG (arrêt des formations à partir du 1^{er} septembre), expliquant pourquoi, il ne faut pas casser un système compensé, qui certes mériterait mieux, mais qui fonctionne, surtout dans un contexte sécuritaire « un peu tendu »....

Réponse DG en forme de fin de non recevoir, fin juillet...

Report de 6 mois du dispositif, le temps de recruter et de former de nouveaux moniteurs, qui eux, ces jeunes fonctionnaires désintéressés,



seulement portés par leur engagement professionnel, au service de la communauté douanière (là, je m'envole!!!) seront très contents de leur 10 points de NBI (tout cela évidemment accompagné de quelques pressions locales)!

C'est totalement surréaliste......

Aux dernières nouvelles, la DG réunirait l'intersyndicale, sur ce sujet, le 24 septembre. A suivre....

C'est vrai que nos extra terrestres, zont des gros cerveaux, mais zont pas les bons paramètres et zont tendance à nous prendre que pour des buses! Je voudrais pas paraître désagréable, voir « rabatjoie », mais c'est pas 10 points de NBI qui ont été alloués à nos « personnels à responsabilités supérieures » mais bien de 180 à 80 points (arrêté du 22 juillet 2015).

En fait, ca énerve, non?

Le clou du spectacle entre mi-août et début



septembre entre attentat dans le Thalys et flux migratoires.....

Un très bref rappel : attentat dans le Thalys (des collègues de la BIF étaient dans le train précédent), émotion générale et

discours sécuritaires (avec renforcement des moyens du ministère de l'intérieur).......a aucun moment, notre administration n'est, impliquée, positionnée ou même citée, d'où l' « avis de recherche » de notre dgette diffusée par l'UNSA. Suivent quelques articles de presse un peu « rudes » et un courrier au 1^{er} ministre demandant entre autre la présence de la douane à la réunion devant se tenir à l'Elysée le 29 août..... sur les menaces et la sécurité transfrontalière (quand même!)

Panique à la Direction Générale où, du jamais vu, Alien CROQUEVIEILLE, via Aladin, s'en prend à notre syndicat et tente de se justifier: elle était présente à la réunion préparatoire le 27 août, que oui bien sûr la douane participe pleinement à lutte contre le terrorisme (70 emplois, dont 15 à la DNRED, yes!), etc.....tout une rhétorique destinée à nous convaincre, alors que les faits, la destruction de notre maillage, la poursuite des suppressions d'emplois, notre non positionnement (sur ce sujet et bien d'autres), chaque jour, prouvent l'inverse à chaque agent de notre administration!

Pas contente du tout, Madame la directrice générale que les organisations syndicales externalisent le débat, portent le dossier Douane, au niveau politique, car il s'agit bien de cela!

Cela ne va pas vous plaire, Madame, mais je ne pense pas que les Organisations Syndicales vont se laisser déstabiliser par quelques menaces (la convocation à la DG d'un représentant syndical par exemple), ou quelques articles de propagande dans Douane Intox ou Aladin!!!!

Ce n'est que le début car nous avons « un peu », notre métier à défendre !

L'actualité locale:

Nous aussi, à la DNRED.....

Les 80 ans de la DNRED......ça devait être une fête, des discussions entre les anciens et les nouveaux, des photos de vie, un truc BIEN, quoi! Résultat, une réunion **PATHETIQUE**, à l'heure du goûter, après le CA (pour l'occasion tenu à la DNRED, avec plein d'élégants bipèdes), quelques anciens directeurs (pas tous), pas de retraité (pas invités), une toute petite poignée d'agents (pas



d'engouement pour applaudir Madame CROQUEVIELLE?), quelques viennoiseries, du cidre (du jamais vu à la DNRED!), 4 pauvres panneaux pour retracer 80 ans de vie, des discours empruntés et dénués d'émotion,.....bref..encore une fois, PATHETIQUE, rien à dire de plus!

Mi septembre, pour l'anecdote, une formation sur 2 jours (quand même), de nos cadres avec pour thème « la qualité de vie au travail », c'est pas

beau ça!, là aussi ça ne mérite pas plus, les commentaires risquent d'être forts désagréables, étant donné l'ambiance générale!

Le CT DNRED du 22 septembre, titré «entre postures et.....impostures» (c'est pas de moi, mais c'est bien quand même!).

Pour les détails.....se rapporter à mon compte rendu de CT, mais tout de même, 2 sujets qui méritent quelques lignes dans ce journal.

Les effectifs et les effectifs anti-terro: on progresse bien, 38 sureffectifs (va pas être content le contrôleur de gestion!) et ca pas s'arranger à priori. Les effectifs anti-terro (15 annoncés) n'arriveront qu'en 2016 et seront majoritairement donnés à la DOD, ce qui est cohérent quand on sait que le plan anti-terro avalisé à la DG a été écrit par la DOD, pour la DOD. Pas négocié, négociable?(peu probable). La Division des recherches Paris a selon notre DI, très amusé de son bon mot, « une compétence antiterro nationale ». Donc, pour poursuivre, cohérent dans l'incohérence, l'IP anti-terro (déjà nommée...) sera....à la DVR (l'UNSA a voté contre ce positionnement). Encore un message intéressant pour les deux autres directions de notre belle maison, qui font de plus en plus, figure de parents pauvres. Cette thématique transverse, aurait méritée une implication élargie de la DNRED. Pour l'anecdote, pretium doloris peut-être, la DRD prend 4 effectifs anti-terro pour sa nouvelle cellule CARS (c'est pas de l'anti-terro mais c'est pas important, la DG fait pareil avec les effectifs PNR!).

Le SARC: On y est ...La DRD perd une division et toute l'analyse opco (espérons que l'évolution des missions du SARC, n'ait pas, plus encore, de conséquences!!!)...

Selon un document de travail issu d'un GT boycotté de juin, le SARC c'est un SCN, 45 ETPT,

sa création sera officialisée par CTR et son incidence sur la DRD et la DG sera évoquée en CT DNRED et CT DG.

Calendrier: 1er semestre 2016 (selon les organisateurs). Implantation dans le 19ème (2 implantations possibles). Régime

indemnitaire inconnu, celui de la DG pour les optimistes...

Selon le bon Max Ballarin......la SARC est un projet antérieur au PSD, crée pour "améliorer" l'efficience fiscale des contrôles douaniers (pas assez de contrôles, pas assez efficaces). C'est pas le boulot de la DRD de prescrire des contrôles aux DR, la DRD fait de la LCF, des grandes fraudes et a une compétence nationale. C'est pas ce pense le DI, qui lui, aurait bien vu la SARC à la DNRED (nous aussi d'ailleurs!)

Suis «un peu inquiète»: la nouvelle douane selon Madame CROQUEVIEILLE (vous savez la dame qui nous dirige et qui ne sait pas ce qu'est le nouveau code des douanes communautaire, cf interview du 22 septembre, BFM Business) c'est quand même, à moyen terme, 95 % des flux de marchandises dédouanés en moins de 5 mn!)

La DRD, toujours selon son directeur, fera autre chose, de l'orientation de contrôles des brigades terrestres (dont les résultats chutent)......du ciblage, ferry et ferroviaire notamment (faudrait qu'il y ait du monde pour contrôler, non?)

Et les agents ?: on leur demande si ils veulent aller au SARC (sans élément: localisation, régime indemnitaire), si non, ils pourront rester à la DRD (c'est gentil, ça!)

Mais.....

Suite au prochain numéro



Notre force c'est d'être, libres ensemble